

Premier plan

Le journal d'informations du PUCA plan | urbanisme | construction | architecture

N° 36 SEPTEMBRE-DÉCEMBRE 2017

AGENDA Septembre – Décembre 2017 **BRÈVES** Un nouveau président du Comité des parties prenantes du PUCA – Une nouvelle secrétaire permanente du PUCA – Prix de thèse sur la ville - édition 2017 – Trois nouveaux programmes POPSU – Les Annales de la recherche urbaine sur Persée – Démonstrateurs industriels pour la ville durable 2^e session – Biens communs et territoire : enjeux et perspectives – Avant-Après : transformations littorales **ENTRETIEN** avec Fabienne Fendrich, Directrice de l'École nationale supérieure d'architecture (ENSA) de Normandie **LIBRAIRIE** Zoom sur « Comment la France a tué ses villes » – Les publications du PUCA et chez les éditeurs **DOSSIERS** Densification en controverses – Les sites exceptionnels : quelle participation au développement local ?

PUCA



Douarnenez en 1964 et 2016 © Anonyme, 1964 – Denis Cabbardo, 2016

Éditorial

Ce numéro de Premier Plan s'intéresse au paysage. Le paysage est le patrimoine de ceux qui n'en n'ont pas : un bien commun inaliénable et une ressource fragile. Partie intégrante des processus de construction et d'aménagement durables, le paysage n'est jamais figé, mais parfois ignoré. Les deux dossiers de ce numéro l'abordent de manière différente. Le premier dossier évalue la valeur économique du paysage remarquable des sites exceptionnels, en abordant le nécessaire équipement d'accueil

de visiteurs de plus en plus nombreux. Il met en regard la contribution de ces espaces au développement territorial et l'impact social et environnemental de leur exploitation touristique. Le second dossier s'intéresse au paysage ordinaire et à son évolution au fil du temps, en présentant les résultats des travaux de recherche commandés par le PUCA sur la densification et l'intensification « douces ». Le paysage bâti dialogue avec l'espace naturel. En marge des travaux présentés ici, pour illustrer les phénomènes de transformation des espaces construits, le Plan urbanisme construction architecture accompagne la mission photographique nationale dans sa démarche de comparaison

de clichés des villes littorales aujourd'hui et il y a 50 ans. Attaché à la question spécifique de l'évolution du trait de côte, cet exercice révèle les effets paysagers des processus de construction et d'aménagement depuis 1950 et fait prendre conscience d'une évolution difficilement perceptible au fil de l'eau. Le PUCA a vocation à placer les enseignements du passé au service des visions d'avenir dans les domaines de la construction, de l'architecture et de l'urbanisme. Sa capacité à proposer des démarches et des programmes d'anticipation est renforcée par son patrimoine de réflexions et de retours d'expériences sur des projets expérimentaux. Ce numéro l'illustre à nouveau, et ouvre une

nouvelle question pour le Plan : comment aménager durablement les espaces menacés, en particulier les zones littorales, aux prises avec des pressions multiples foncières et démographiques, risques environnementaux, conflits d'usage et enjeux de préservation d'espèces fragiles, face auxquels les élus sont parfois démunis. L'appui à la conception de solutions d'aménagement et de stratégies foncières soutenables à long terme pour le littoral est une des pistes de travail du PUCA pour les mois à venir, qui contribuera aux réflexions sur l'adaptation au changement climatique.

Hélène PESKINE
Secrétaire permanente du PUCA

Brèves



Douarnenez en 1964 et 2016

Agenda

14-15 SEPTEMBRE 2017

Paris, cité de l'architecture et du patrimoine
Colloque international
« Etre métropole dans un monde incertain »

jean-baptiste.marie@i-carre.net

19 SEPTEMBRE 2017

La Défense, Grande Arche
« Séminaire Ville intelligente 2 - séance 3 : Transparence généralisée, filtrage ou déformation : ce que le big et l'open data donnent à voir de la ville »

francois.menard@developpement-durable.gouv.fr

19 SEPTEMBRE 2017

Tours, université François Rabelais
Remise du Prix de thèse sur la ville – 12^e édition

lionel.martins@developpement-durable.gouv.fr

1^{ER} TRIMESTRE 2018

« L'international comme ressource et contrainte des modes de faire la ville-cité »
Conférence finale de présentation des résultats de recherche du programme

lionel.martins@developpement-durable.gouv.fr

1^{ER} TRIMESTRE 2018

Maison d'architecture d'Ile-de-France, Paris
Cycle de trois soirées débats
« Réhabilitation lourde des logements : enjeu d'architecture <-> enjeu patrimonial »

christophe.perocheau@i-carre.net

Consulter l'agenda sur
www.urbanisme-puca.gouv.fr

Pour en savoir plus :
benedicte.bercovici@developpement-durable.gouv.fr
Tél. : 01 40 81 73 09
Site internet du PUCA
www.urbanisme-puca.gouv.fr

APPEL À PROJETS

Démonstrateurs industriels pour la ville durable 2^e session

À l'occasion de la deuxième session de

l'appel à projets « Démonstrateurs industriels pour la ville durable » lancée le 27 janvier 2017, le ministère de la Transition écologique et solidaire et le ministère de la Cohésion des territoires ont annoncé les 7 nouveaux lauréats retenus : 5 nouveaux lauréats rejoignent les 16 démonstrateurs lauréats de la session 2015-2016 :

- SmartMagne porté par Omexom et I2R à Marmagne (Cher)
 - CORDEES – Clichy Batignolles porté par Paris Batignolles Aménagement à Paris
 - Cycle Terre porté par GPA à Sevran
 - Capital Santé porté par la SERM SA3M à Montpellier
 - Maroni Lab porté par l'EPFA Guyane à Saint-Laurent-du-Maroni
- Deux candidatures lauréates de la première session de l'appel à projets élargissent leur périmètre ou leurs thématiques de projets :
- Rêve de Scènes Urbaines porté par l'association Rêve de Scènes Urbaines emmenée par Vinci à Plaine Commune, Sarcelles et Tours
 - EMUL - Euroméditerranée Metropolitan Urban Lab – de l'EPA Euroméditerranée avec la Métropole Aix-Marseille-Provence

Pour plus d'informations :
www.urbanisme-puca.gouv.fr

RECHERCHE

Les Annales de la recherche urbaine sur Persée

La collection des Annales de la recherche urbaine – soit 112 numéros depuis 1978 – est désormais accessible dans sa totalité et en texte intégral sur le portail de diffusion en ligne Persée. Il offre un accès libre et gratuit à des collections complètes de publications scientifiques (revues, livres, actes de colloques, publications en série, sources primaires, etc.) associé à une gamme d'outils de recherche et d'exploitation. Les Annales de la

recherche urbaine ont été créées par le ministère de l'Équipement en 1979 pour faire connaître les travaux des chercheurs aux professionnels et les expériences des praticiens aux universitaires. Publication du PUCA, elle a pour objectifs de faire connaître les recherches en sciences sociales sur la ville contemporaine et ce grâce à une vision pluridisciplinaire, à la fois théorique et de terrain, de chaque problème traité. Elle fait appel à toutes les disciplines des

sciences sociales, construisant des numéros thématiques. L'illustration apportée par les auteurs ou par les agences photographiques contribue à ancrer le regard du lecteur dans la réalité évoquée par les textes. La revue fêtera ses 40 ans en 2018.

www.persee.fr

Pour plus d'informations :
Bénédicte Bercovici
benedicte.bercovici@developpement-durable.gouv.fr

NOMINATION

Une nouvelle secrétaire permanente du PUCA



© Manuel Bouquet, MTEs

Hélène Peskine, architecte urbaniste en chef de l'État, est la nouvelle secrétaire permanente du Plan urbanisme construction architecture - PUCA - et de la plate-forme de recherche et d'expérimentation sur l'énergie dans le bâtiment - Prebat. Elle remplace Emmanuel Raoul, appelé à de nouvelles fonctions. Précédemment, Hélène Peskine a occupé la fonction de directrice adjointe de cabinet auprès de la ministre de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer.

VALORISATION

Avant-Après : transformations littorales

Donner à lire les transformations du paysage est, avec la valorisation du magnifique fonds ancien provenant du service photographique du ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme (MRU) doté de plus de 70 000 clichés, l'enjeu principal, simple et pédagogique, que s'est donné la Mission nationale photographique au ministère de la Transition écologique et solidaire et au ministère de la Cohésion des territoires. Créée en 2015 par l'action conjointe de la direction de la Communication et la direction générale de l'Aménagement, du Logement et de la Nature, cette Mission a démarré ses travaux par l'arpentage du littoral, démontrant que cet espace exceptionnel, fragile et convoité, était loin d'être immuable, et que le trait de côte, ligne des plus hautes eaux marquant



la frontière entre la mer et la terre, restait inexorablement mobile. Cent reconductions ont été effectuées sur les côtes métropolitaines entre 2015 et 2016. Cette action a été commanditée par le Bureau du Littoral dans le cadre de la stratégie nationale de gestion intégrée du trait de côte. Le PUCA, nouvellement associé, souhaite constituer un moteur et un soutien à la Mission.

En savoir plus :
<https://terra.developpement-durable.gouv.fr/LaMediatheque-Photo/category/3811>
Mireille Guignard
mireille.guignard@developpement-durable.gouv.fr

RECHERCHE-ACTION

POPSU : Déployer la recherche du local à l'international



Qu'est-ce que faire métropole ? Les défis pour les gouvernements métropolitains de demain sont nombreux. Faire métropole, c'est répondre aux transformations des villes et des territoires, répondre aux besoins de leurs habitants et de leurs entreprises, s'adapter aux changements climatiques et réduire les fragilités sociales ou les inégalités

territoriales. C'est aussi créer une ville bas-carbone, mettre en place les conditions d'une éco-mobilité ou encore promouvoir des circuits courts et de l'innovation. Les problèmes nouveaux posés par l'urgence de la transition énergétique ajoutent de fortes incertitudes à celles qui résultaient de la mondialisation et des mutations technologiques et sociales du monde. Pour réfléchir à ces enjeux, POPSU lance trois nouveaux programmes : POPSU Monde visera l'élaboration de

comparaisons internationales entre les métropoles traitant des questions de la gouvernance. POPSU Métropoles analysera la manière dont se construisent les projets métropolitains et comment s'organisent leurs liens avec les petites et moyennes villes et la métropole. Le programme questionnera la métropole dans ses solidarités urbaines, dans ses solidarités avec le territoire et dans sa faculté à intégrer la complexité périurbaine. POPSU Territoires est construit en partenariat avec le bureau

AD1 « Atelier des territoires » de la direction de l'Habitat de l'Urbanisme et des Paysages et ses partenaires, il focalisera son observation sur les petites et moyennes villes ou des territoires nécessitant une réflexion stratégique sur leur devenir. Jean-Marc Offner, Directeur général de l'Agence d'urbanisme de Bordeaux métropole Aquitaine (a'urba) présidera le Comité stratégique du Programme POPSU.

Pour plus d'informations :
Jean-Baptiste Marie
jean-baptiste.marie@i-carre.net

NOMINATION

Un nouveau président du Comité des parties prenantes du PUCA



© MTEs

Robert Herrmann, président de Strasbourg Eurométropole, adjoint au Maire de Strasbourg et président de l'Agence de développement et d'urbanisme de l'agglomération strasbourgeoise, a été nommé président du Comité des parties prenantes du PUCA.

CONCOURS

Prix de thèse sur la ville – édition 2017

Le jury du Prix de thèse sur la ville APERAU/ Institut CDC pour la Recherche, Caisse des Dépôts / PUCA a désigné parmi les trente-six candidats au Prix :

- Grand Prix : Perrine Poupin pour sa thèse de doctorat en sociologie "Action de rue et expérience politique à Moscou. Une enquête filmique", thèse soutenue à l'EHESS-Centre d'Etude des mouvements sociaux-Centre d'Etudes des mondes russe, caucasien et Centre européen
- Prix Spéciaux : Paul Citron pour sa thèse de doctorat en géographie "Les promoteurs immobiliers dans les projets urbains. Enjeux, mécanismes

et conséquences d'une production urbaine intégrée en zone dense", thèse soutenue à l'Université Paris I – Panthéon-Sorbonne, UMR 8504 Géographie-Cités ;

- Antoine Courmont pour sa thèse de doctorat en science politique « Politique des données urbaines. Ce que l'open data fait au gouvernement urbain », thèse soutenue à l'École Polytechnique Fédérale de Lausanne.

Pour plus d'informations :
Patrice Aubertel
patrice.aubertel@developpement-durable.gouv.fr
Lionel Martins
lionel.martins@developpement-durable.gouv.fr

SÉMINAIRE

Biens communs et territoire : enjeux et perspectives



Le projet scientifique « BienS COMmuns et TErritoire » (BISCOTE) porte sur le thème émergent des biens communs en tant que nouvelle approche de création et de gestion des ressources urbaines et territoriales. Il se décline en deux volets. Un volet théorique et conceptuel structuré autour de séminaires et d'échanges entre chercheurs, et avec des praticiens. Un volet plus empirique et opératoire construit autour de

l'identification et de l'analyse de ces « nouveaux communs », et des initiatives y afférant en France et à l'étranger. L'objectif est d'alimenter les débats, de comprendre les logiques et processus à l'œuvre, et surtout d'identifier les difficultés et les bonnes pratiques en la matière. Le projet regroupe le PUCA, l'EIVP, le Lab'urba - l'Inra, Proximités, l'UMI SAD-APT, l'UPS.

Pour plus d'informations :
Bertrand Vallet
bertrand.vallet@developpement-durable.gouv.fr
François Ménard
francois.menard@developpement-durable.gouv.fr
@ProjetBiscote

La recherche fait progresser l'opérationnalité du métier d'architecte



Quel est l'apport des écoles d'architecture aux travaux de recherche et d'expérimentation du PUCA sur la ville et les territoires ?

Les écoles d'architecture sont des interlocuteurs naturels du PUCA. Des études sont souvent contractualisées entre ces dernières et le PUCA, comme c'est le cas à l'ENSA de Normandie qui mène une recherche conjointe sur l'enseignement de la réhabilitation. Il s'agit d'un sujet important car la réhabilitation est au cœur des études architecturales d'aujourd'hui et demain. La question de l'enseignement de la

réhabilitation elle-même est importante. Nos enseignements sont depuis longtemps structurés autour de cette question, et plus spécifiquement celle du patrimoine ordinaire. Nous possédons une expertise sur le sujet qui alimente la recherche du PUCA.

Comment les écoles d'architecture peuvent-elles intégrer les données des travaux de recherche et d'expérimentation en architecture menés par le PUCA ? Comment ces travaux irriguent-ils la réflexion et l'enseignement au sein des écoles d'architecture ?

Les analyses que le PUCA tire de ces travaux de recherche nourrissent l'école, tant d'un point de vue pédagogique que pragmatique. Je trouve particulièrement intéressant, sur cette question de la réhabilitation notamment, le cheminement des recherches qui partent de cas concrets pour aller vers la théorie avant de revenir à l'opérationnel. En outre, ce travail mené avec le PUCA nous amène à échanger avec d'autres structures comme l'université polytechnique de Valence, en Espagne. Tous ces échanges durant la phase de recherche puis de la journée de restitution des travaux nous donnent accès à une base de données pertinentes permettant à la fois de capitaliser les savoirs, de nous repositionner par rapport à ces derniers et de renouveler les approches pédagogiques.

De manière plus générale, les travaux du PUCA – en réalisant un inventaire sur des sujets thématiques et analytiques – fournissent un état de l'art utile aux enseignants et étudiants des écoles d'architecture. Le PUCA distille des connaissances qui contribuent à former la pensée des étudiants sur différents sujets. La recherche fait progresser l'opérationnalité du métier d'architecte. Les étudiants et le monde universitaire en ont besoin, au point que les écoles d'architecture se structurent de plus en plus autour de la recherche. Avec la réforme de 2005, nous sommes passés du métier d'architecte à la pratique architecturale qui ouvre sur des métiers divers, et ces métiers de l'architecture deviennent de plus en plus complexes. Aller de la pédagogie à la recherche, puis de la recherche à la formation initiale aide les étudiants à conceptualiser leur projet. Cela permet de les mettre en relation avec la complexité des métiers de l'architecture. C'est encore plus vrai pour les étudiants qui se lancent dans un doctorat. Leur double compétence opérationnelle et de chercheur est prisée par les agences d'architecture, intéressées par ce profil atypique mêlant approche professionnelle et théorique.

La place de la recherche en architecture dans la formation des architectes est-elle suffisante ? Faut-il la renforcer ? De quelle manière ?

L'institutionnalisation de la recherche dans les écoles d'architecture est relativement récente. À l'ENSA de Normandie, la prise de conscience a été tardive. Le développement de la recherche en architecture ne fait partie du projet d'établissement que depuis 2009. Si cela prend du temps, les résultats sont là. Nous avons été accrédités cette année comme équipe de recherche par l'enseignement supérieur, et nous intégrons une école doctorale de la Communauté d'Universités et d'Établissements Normandie Université (ComUE NU). Autre évolution, des enseignants ayant une habilitation à diriger des recherches (HDR) arrivent dans l'école. Nous en accueillons 3 à la rentrée prochaine. Le PUCA nous sollicite également pour participer à des travaux de recherche. Cet engagement en faveur de la recherche contribue à élever le niveau de l'école.

Mais, pour que la recherche trouve toute sa place dans les écoles d'architecture, la mise en place d'une gouvernance territoriale forte est nécessaire. Les chaires de recherche pour lesquelles des appels à projet ont été récemment lancés vont permettre de travailler sur des problématiques portées par différents organismes.

C'est le cas avec la chaire en cours de construction sur le littoral, question centrale en Normandie. Il faut inventer des modèles de gouvernance afin que la recherche prenne corps, en impliquant les étudiants dans ces travaux de recherche. Le statut d'enseignant-chercheur participe à cette transformation. Tout cela ouvre de nouvelles perspectives pour l'enseignement et la pédagogie, avec à la clef une qualité architecturale de plus en plus grande. Des indicateurs tangibles et réels attestent de ces évolutions favorables.

Quel est le rôle du PUCA dans le développement de la recherche dans une école d'architecture comme la vôtre ?

Il donne de la visibilité à nos propres travaux de recherche. En outre, l'arrivée de Virginie Thomas, responsable du programme Requalification à haute performance énergétique de l'Habitat (REHA) au PUCA, nommée par la Ministre au sein du Conseil d'administration, va nous apporter un nouveau souffle pour renforcer la recherche au sein de l'école.

Comment la recherche en architecture et l'expérimentation peuvent-elles participer à relever les défis environnementaux auxquels sont soumis les projets d'architecture ?

Encore trop souvent la puissance publique ignore les compétences de l'architecte dans la réponse à ces défis, par sa connaissance des matériaux bio-sourcés notamment, mais aussi par sa capacité à prendre en compte les usages et la qualité des espaces. Il faut mettre en lumière ce savoir, comme il faut encourager l'expérimentation à l'échelle 1. L'expérimentation menée dans les écoles d'architecture contribue à accompagner cette mutation environnementale. Nous avons, à l'ENSA de Normandie, développé un partenariat avec Eiffel pour utiliser une mini-soufflerie à échelle 1. Elle permet aux étudiants de tester des solutions architecturales. L'expérimentation est fondamentale. Elle rend possible l'évaluation de solutions de bon sens, que l'on a trop tendance à oublier. Avec l'expérimentation, nous revenons à des enjeux d'économie circulaire. La recherche redonne des lettres de noblesse à des éléments aussi simples que le vent. C'est enthousiasmant de voir tout ce qu'elle permet de faire en école d'architecture.

De quelle manière une école d'architecture peut-elle se saisir du « permis de faire » porté par la loi sur la création, l'architecture et le patrimoine ?

Les écoles d'architecture sont des pépinières de talents. Le « permis de faire » donne la possibilité de desserrer le carcan normatif, bien sûr, mais aussi d'élaborer et proposer des solutions nouvelles. Des partenariats permettaient déjà de rendre cette pépinière inventive, en donnant la possibilité aux étudiants, par un travail d'esquisse, d'apporter des idées aux maîtres d'ouvrage. Avec le « permis de faire », les étudiants vont peut-être devenir des acteurs directs, collaborant avec des architectes et des maîtres d'ouvrage. En coconstruisant avec eux, ils vont pouvoir entrer dans une plus grande opérationnalité, en confrontant leurs idées à la faisabilité de celles-ci. À l'ENSA de Normandie même, le « permis de faire » pourrait être une possibilité de sauver l'atelier du parc, un bâtiment de 600 m² construit dans les années 90. Des coûts de remise aux normes, ERP notamment, freinent sa réouverture. Le « permis de faire », tout en faisant acquérir des compétences aux étudiants, et par la mise en œuvre de synergies entre différents partenaires, pourrait contribuer à la sauvegarde de ce patrimoine architectural contemporain. Cette perspective est très stimulante pour une école d'architecture.

Propos recueillis par Pierre Derrouch

Biographie

Architecte et paysagiste de formation, Fabienne Fendrich a exercé son activité au sein de l'agence Architecture en paysage qu'elle a créée dans les années 90 à Paris, puis à Lille.

Elle a eu l'occasion de travailler sur des projets majeurs tels que l'îlot Saint-Maurice à Lille, l'aménagement des transports en commun de Douai ou encore des projets de mise en valeur et de réhabilitation de grands parcs historiques.

De 1993 à 2005, en parallèle à son activité d'architecte DPLG paysagiste, elle a été enseignante dans une articulation constante entre paysage et architecture.

Elle assure, depuis 2009, la direction de l'ENSA Normandie.

